

but d'établir qu'il a enfreint la loi des incompatibilités parlementaires. Je le fais simplement en vue de démontrer qu'en tirant la conclusion que j'ai tirée relativement aux accusations portées contre l'honorable député de Richelieu, je me suis laissé guider par les faits établis dans la cause intéressant l'honorable député de Grenville. Voici des extraits des témoignages recueillis devant le comité des comptes publics le 10 juin 1908. Le témoin qu'on interroge est M. J. Offspring, employé du département de la Marine et des Pêcheries dans la ville de Prescott:

Q. Dites-moi les noms de quelques-uns des bateaux ou navires sur lesquels vous avez travaillé en 1905?—R. Il y avait la "Réserve", le "Maisonneuve", le "Lotbinière".

Q. Et le "Dack"?—R. Oui.

Q. Qu'avez-vous fait à ce navire?—R. Nous l'avons mis à sec à l'automne, gardé tout l'hiver dans la cale et au printemps nous l'avons réparé.

Q. D'après les ordres de qui l'avez-vous mis dans la cale?—R. D'après les ordres de A. J. F. Fraser.

Q. Quelles réparations avez-vous exécutées?—R. J'y ai mis un calfat, un charpentier et un journalier à l'œuvre.

Q. Combien de jours le calfat y a-t-il travaillé?—R. Deux jours, je pense.

Q. Qui a payé cet homme?—R. J'ai cherché à me mettre en communication avec le docteur Reid, et n'y ayant pas réussi, je me suis transporté au bureau, et j'ai informé M. Noble que l'ouvrier voulait retourner chez lui le lendemain matin, et Noble l'a payé.

Q. A-t-il été payé sur les fonds du gouvernement ou sur des fonds particuliers?—R. Je crois comprendre que M. Noble l'a payé de sa poche.

Q. De quel Dr Reid voulez-vous parler?—R. John D. Reid.

Q. Que fait-il?—R. Il exploite une fabrique d'amidon de ce temps-ci.

Q. Était-il le propriétaire du bateau?—R. C'est ce que je crois.

Q. Quels sont les autres qui ont travaillé à ce bateau d'entre les employés?—R. Malone y a posé les madriers.

Q. Quel est son métier?—R. Il est charpentier de navire.

Q. Combien de jours a-t-il travaillé?—R. Deux jours et demi, je pense; il a posé six madriers.

Q. Et qui encore?—R. M. McGarr a fait le râclage et un peu de peinture.

Q. Avez-vous une idée du nombre de jours qu'il a travaillé?—R. Je ne puis dire au juste.

Q. Eh bien, nous nous renseignerons à cet égard d'autre manière. Cependant, il a travaillé quelques jours sur ce bateau?—R. Oui.

Q. Était-il à l'emploi du département?—R. Oui, il était à l'emploi de l'Etat.

Q. S'en trouve-t-il quelque autre?—R. John Eamer, c'était un des journaliers.

Par M. Northrup:

Q. Combien de journaliers?—R. McGarr et Eamer.

Par M. Carvell:

Q. Vous souvenez-vous de Lalonde?—R. C'est un charpentier.

Q. Oui, a-t-il travaillé?—R. Oui, deux jours et demi.

Q. Combien gagnait-il?—R. \$2.25 par jour.

Par M. Northrup:

Q. Se trouvait-il un homme du nom de Malone et un homme du nom de Lalonde?—R. C'est le même homme, je pense. Il répondait aux deux noms; je ne puis dire lequel il portait dans les temps.

Par M. Carvell:

Q. Lalonde est charpentier?—R. Oui.

Q. Salaire, \$2.25 par jour, et il a travaillé pendant combien de temps?—R. Deux jours et demi.

Q. Vous a-t-il fallu faire des travaux préparatoires en vue de sortir ce navire de l'eau?—R. Oui il nous a fallu installer des coittes.

Q. En vue de sortir ce navire de l'eau?—R. Oui, pour tous.

Q. Combien en avez-vous sorti de l'eau?—R. Quatre en tout.

Q. Combien a-t-il fallu de temps pour installer ces coittes?—R. Je . . . eh bien, cela a coûté à peu près \$200. Moyennant cette dépense de \$200, nous avons fait tous les préparatifs nécessaires en vue de mettre les navires à sec.

Par M. Northrup:

Q. C'est-à-dire pour installer les coittes?—R. Oui.

Par M. Carvell:

Q. Et une fois les coittes installées, vous êtes allé chercher les bateaux?—R. Oui.

Q. Le "Duck" était un de ces yachts?—R. Naturellement, oui.

Q. Est-ce que ces autres bateaux que vous avez nommés appartiennent au ministère, ou à des particuliers?—R. Ils appartenait au ministère.

Q. Tous les bateaux auxquels vous travaillez, à l'exception du "Duck", appartenait au ministère?—R. Oui.

Q. Qui est-ce qui pointait les heures des ouvriers tant pour cet ouvrage que pour les autres?—R. Nous avions un pointeur à nous.

Q. Teniez-vous des livres vous-même?—R. Je faisais le calcul des heures, et remettais la chose au bureau.

Q. Avez-vous ces livres que l'on tenait?—R. Non, je ne les ai pas. Quand nous avons fini des livres, nous les retournons au bureau.

Q. Quel est l'employé qui au bureau tenait les livres?—R. M. Mundle.

Q. Savez-vous que tous les mois il est fait un état régulier des heures données?—R. C'est ce que je pense.

Q. J'ai ici les états du mois de mai produits par M. Boyle, chargé de ce service. Nous pourrions faire venir ici M. Mundle qui, au besoin, les attestera sous serment. Je remarque ici la lettre "R" au-dessus des signes représentant les travaux exécutés par M. McGarr à de certains jours?—R. Vous verrez, accompagné de la lettre "R", le nom de chacun de ceux qui ont travaillé à l'embarcation de M. Reid.

Q. Cela veut dire que, ce jour-là, il a travaillé au bateau de M. Reid?—R. J'inscrivais le nom de tous ceux qui travaillaient au bateau de M. Reid, de manière qu'il ne pût y avoir d'erreur à cet égard.

Par M. Northrup:

Q. Est-ce là votre feuille?

M. Carvell.—Non, c'est une copie.

Par M. Northrup:

Q. Etes-vous prêt à jurer que c'est là votre feuille?—R. Non.